

# FTDES

# FTDES

## *Tunisie : Conséquences de la pandémie sur les ouvriers de bâtiment*

Le confinement entre mesure gouvernementale et réalité vécue

- MADDOURI Haythem -



المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

RÉSUMÉ

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

EXÉCUTIF

**A**vec chaque crise, les disparités et les problèmes socioéconomiques remontent de nouveau à la surface. En effet, la pandémie « covid19 » et la proclamation du confinement sanitaire général en Tunisie ont provoqué l'arrêt d'activité de nombreux ouvriers dans la plupart des secteurs. Cela a engendré une détérioration de leur situation économique et la remise de leurs causes et situation sur la table des débats.

Dans le cadre de ce cahier, consacré à la question des ouvriers lésés par les effets de la crise, ce papier focalise sur l'étude des conséquences des mesures gouvernementales préventives sur les ouvriers du bâtiment avant et pendant la pandémie. Pour ce faire, nous recourons aux outils de l'analyse psychologique, tels que les entretiens directs, l'analyse et les acquis théoriques, en exploitant le contenu des journaux électroniques, contraints que nous sommes par la distanciation physique obligatoire et l'interdiction des déplacements. De même, nous aborderons les mesures gouvernementales prises, leur adéquation et leur efficacité, ainsi que la question de savoir si les aides financières et sociales ont contribué à diminuer les effets de la crise, sans oublier les critères gouvernementaux d'interaction avec ce large groupe socioprofessionnel.

INTRODUCTION

**INTRODUCTION  
PROBLÉMATIQUE**

PROBLÉMATIQUE

Ainsi le pays a été réduit, par la contrainte, au « chômage technique », par décret gouvernemental, appuyé par un autre, présidentiel, daté du 20 mars 2020.

Une lecture rapide des conséquences de cette décision permet de citer les initiatives suivantes : l'initiative prématurée et conditionnelle de l'union syndicale et l'organisation des patrons d'épauler les efforts du gouvernement dans sa lutte contre la pandémie à condition de préserver l'intérêt et la santé de leurs affiliés mis au-dessus de toute autre considération. De son côté, le gouvernement, à travers son chef, a cherché à rassurer tout le monde quant à sa volonté de jouer pleinement son rôle social. On a promis à l'organisme syndical national Tunisien UGTT de continuer à verser les salaires des employés, et à l'organisation patronale des dons pour ses affiliés dont les montants seront fixés en temps opportun. Enfin, le gouvernement a promis des aides sociales provisoires, au profit des familles nécessiteuses enregistrées, et des aides financières à ceux qui ont perdu leur moyen de subsistance à cause de la pandémie.

Tout semble dans le « meilleurs des mondes possibles » n'eût été la question suivante : Qu'en est-il de ceux dont les noms ne figurent pas sur les registre officiels des familles nécessiteuses ? Les autres, les absents dans l'histoire sociale de la Tunisie, qui se trouvent dans le secteur « parallèle »<sup>1</sup> ?

L'économie parallèle ou non structurée accapare environ 50% des personnes actives dans le pays, selon l'étude du Centre tunisien des études stratégiques<sup>2</sup>, ce qui correspond à environ 1.5 millions d'hommes et de femmes actifs. Le secteur du bâtiment et des travaux publics accapare la part du lion de ces ressources humaines d'une valeur élevée et à la rémunération basse. Ce secteur emploie 36% de l'ensemble des travailleurs (environ un demi-million entre emplois directs et indirects<sup>3</sup>), dont la majorité n'a pas dépassé le niveau de l'enseignement primaire. Il va de soi que le marché parallèle n'offre pas de couverture sanitaire/sociale, sans parler des droits de travail inexistant, comme le contrat de travail.

Quelles sont les répercussions de cette pandémie mondiale sur cette catégorie de la population ? Quel est l'impact des mesures gouvernementales censées atténuer les préjudices subis par elle ? Mais avant cela, ces catégories ont-elles respecté le confinement, en supposant que les conditions pour l'observer sont réunies ?

<sup>1</sup> Selon Philippe Barthélémy « l'économie parallèle comprend dans sa définition large les activités légales avec des moyens illégaux. Parmi ces moyens illégaux on trouve l'emploi des ouvriers du bâtiment dans des entreprises sans contrat ni couverture sociale ». Date de consultation : 07 mai 2020. Le lien pour l'article : <http://ses.ens-lyon.fr/articles/economie-souterraine-42368>.

<sup>2</sup> Etude menée avec la collaboration de l'entreprise « France stratégie », publiée en février 2019, date de consultation : 08 mai 2020.

# L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce travail se base essentiellement sur des témoignages de personnes appartenant à cette catégorie, recueillis grâce au contact avec quelques ouvriers mis en chômage obligé, et ce conformément aux outils de la méthode qualitative<sup>4</sup> que nous avons adoptée, d'une part en raison de l'absence de données chiffrées et d'études sur le sujet, et de l'interdiction des déplacements rendant impossible l'utilisation de la méthode ethnographique, d'autre part.

C'est pourquoi les personnes cibles seront dans un premier temps contactées via les nouvelles techniques de communication pour leur poser des questions fermées et semi-directives. Dans un deuxième temps, il s'agira d'analyser ces témoignages en se servant des acquis théoriques et les études sociologiques adéquates, dans une approche sociologique et anthropologique, en alternant avec des travaux littéraires et philosophiques.

Dans une première étape nous allons déterminer les spécificités des ouvriers du bâtiment en tant que catégorie socioprofessionnelle. Nous essayerons de produire une esquisse de compréhension du mode de vie de ceux-ci en tant que ouvriers du bâtiment interdits de bâtir, avant et pendant la pandémie, en se basant sur leurs représentations et caractérisations de leurs situations.

Dans une seconde étape nous analyserons l'influence des médias et du discours officiel sur les ouvriers du bâtiment, en partant de l'image exagérée et irresponsable de la pandémie colportée et diffusée au début à travers une « tempête médiatique » comme la désigne le philosophe français Michel Onfray<sup>5</sup>. Nous tenterons en même temps d'évaluer l'efficacité et l'opportunité des méthodes de distribution des aides financières et autres depuis le début du confinement.

*“Cet exil intérieur qui sépare des millions d'hommes de leur pays.”*

- Albert Camus.

*1- Présentation approximative de la vie et des conditions des ouvriers du bâtiment*



Avant d'aller plus loin dans l'enquête et l'analyse, il faut tracer un portrait aussi rapprochant que possible de cette catégorie : l'appartenance de classe / de catégorie, la situation sociale, la distribution géographique, et ce en utilisant la série d'entretiens avec les interviewés (par tél et via messenger).

### *1-1 Les ouvriers du bâtiment, catégorie socioprofessionnelle fragile*

La première question posée aux interviewés est de définir leur catégorie sociale ou le groupe de métiers auquel ils appartiennent afin de la délimiter et faciliter l'étude et l'analyse plus tard et de ne pas la diluer dans une classe sociale large et hétérogène dans ses traits et caractéristiques. Dans le témoignage suivant on trouve une représentation et une définition de la situation et du vécu de l'un des interviewés, que nous avons choisi pour sa concordance avec la plupart d'entre eux :

*« les ouvriers du bâtiment, ce sont les gens qui s'affairent autour du tas de mortier et dont les mains sont toute la journée enduites de ciment, entre seau, spatule et pelle ; ils sont toute la journée à faire le va-et-vient au milieu du chantier. Les gens au stylo par contre ne font partie du chantier que formellement, ils se la coulent douce, eux ».*

*Hamza, 22 ans, Kairouan*

Les ouvriers du bâtiment se divisent hiérarchiquement en plusieurs groupes ou sous-catégories :

\* les ouvriers journaliers : ou les « khaddemet hzem » (les travailleurs à la ceinture, littéralement). Ce sont des auxiliaires ou assistants des maçons. Leur sont confiés tous les travaux physiques ou corporels, ainsi que quelques travaux techniques progressivement, en fonction de l'ancienneté jusqu'à ce qu'ils deviennent maçons.

\* Les maçons : appelés également « stawet ». Ils forment le premier noyau constitutif de la catégorie ; ils disposent d'une expérience et d'un savoir technique et peuvent s'établir à leur propre compte, après avoir acquis un capital social, en débauchant leurs assistants parmi les ouvriers journaliers.

\* Les techniciens du bâtiment : des diplômés des lycées professionnels et technologiques. Ils occupent généralement le poste de contrôleur des travaux et possèdent un savoir scientifique et technique. Ils sont peu nombreux et ne peuvent travailler que sur les chantiers ou en créant leur propres petites entreprises de sous-traitance après avoir acquis un capital culturel et social.

Il existe aussi d'autres sous-catégories et composantes dans les chantiers du bâtiment, tels que les techniciens en électricité, réseaux sanitaires et menuiserie, les entrepreneurs et les chauffeurs... ils sont dans le même secteur mais ils n'appartiennent pas à la même catégorie objet de l'étude, d'après nos interlocuteurs. Ils sont considérés par elle comme des privilégiés parce qu'ils ont un métier confortable, comparé au leur.

<sup>6</sup> Voir Maher Hanin, cahier FTDES sous le titre « sociologie de la marge au temps de la corona », p.10.



C'est la raison pour laquelle nous ne les intégrons pas dans la catégorie que nous étudions, ce afin d'éviter de tomber dans l'omission ou la généralisation du point de vue des dominés comme nous en prévient le chercheur Maher Hanin<sup>6</sup>. Nous réservons donc notre intérêt ici aux deux premiers groupes.

## *1-2 Répartition et / ou l'appartenance géographique*

Les ouvriers du bâtiment en Tunisie appartiennent en général aux régions « centrifuges / repoussoirs / éloignées », démunies des moyens essentiels de vie<sup>7</sup>. Il s'agit habituellement des gouvernorats de l'intérieur et de la ceinture marginale de la capitale. Ces « invisibles » vivent généralement dans les environs du lieu de travail dans les nouveaux quartiers créés dans le cadre de l'extension des grandes villes côtières et de la capitale, qui connaissent une dynamique économique et sociale et où se concentrent les investissements dans l'immobilier et l'habitat. Parmi les paradoxes qui se racontent parmi les ouvriers<sup>8</sup>, nous avons retenu celui-ci : les quartiers appelés plus tard « chics », à l'instar des quartiers de l'AFH<sup>9</sup>, sont habités en premier, lors de leur construction, par les ouvriers du bâtiment qui y vivent pour économiser le prix du loyer, puis les quittent et laissent la place à leurs propriétaires une fois les travaux achevés. Ces propriétaires n'aiment pas les voir y circuler dorénavant parce qu'ils constituent à leurs yeux une fausse note dans le paysage de ces nouveaux quartiers.

Les ouvriers « ouled e-chanti » (les enfants du chantier) se déplacent comme d'habitude en fonction du travail d'une ville à une autre, dans des conditions de vie fragiles, qui correspondent à ce que Butler appelle « précarité »<sup>10</sup>. Et à l'inverse des autres exclus, ceux-ci choisissent d'être des sans-visages<sup>11</sup>, avec pour principe de vie « 'achir ma tualifch (fréquente sans t'attacher) pour se rappeler à eux-mêmes de ne pas s'attacher sentimentalement à un lieu ou des personnes qu'ils sont appelés à quitter. Ils limitent la fréquentation aux seules règles du vivre-ensemble et refusent l'attachement à cause de l'amertume qu'il peut laisser à chaque fois qu'ils quittent les lieux et les personnes. Ils limitent donc leurs liens sociaux durant la période de travail à des amitiés profondes avec leurs collègues vu leur sentiment d'être des étrangers dans les villes de leur séjour provisoire.

<sup>7</sup> Moyens de vie : dans le sens des éléments constitutifs essentiels, économiques et sociaux de la vie, tel que le travail.

<sup>8</sup> Expérience personnelle : j'ai fait ces travaux durant les vacances pendant ma scolarité. De même j'appartiens socialement à la même classe, et donc je connais ce qui s'échange entre ses membres comme blagues, l'amertume dans la poitrine. [l'auteur de l'article].

<sup>9</sup> Les quartiers AFH sont des quartiers construits par l'Agence foncière de l'habitat à un coup bas au profit des fonctionnaires. La catégorie objet de cette étude n'est pas concernée par ce genre de privilèges.

<sup>10</sup> Judith Butler, « vie précaire », Éditions Amsterdam, 2005.

<sup>11</sup> Même source précédente. Butler dans un autre article parle des sans-visages qui essaient d'imposer une apparition éthique dans l'espace public pour embarrasser l'autre. Lien pour l'article : <https://www.philomag.com/les-idees/la-vulnerabilite-des-sans-visage-37761>

### 1-3 La moyenne des salaires et la classe sociale

La Fédération générale du bâtiment et du bois « FGBB » est censée être le représentant syndical des ouvriers de ce secteur. Or, les interviewés nient être au courant de son existence-même. Cela s'explique par la faiblesse du lien entre le syndicat et les ouvriers, du fait que la majorité de ces derniers travaillent dans le cadre du travail libre non réglementé.

Les statistiques officielles précises ne sont pas disponibles ; ces ouvriers sont classés parmi les ouvriers agricoles et de l'industrie et leurs salaires sont fixés par la loi sur la base du salaire minimum SMIG<sup>12</sup> à 403 dinars. Ce montant a paru non réaliste aux interviewés, ce qui nous a poussés à les interroger sur les salaires qu'ils perçoivent.

	DANS LE CADRE LÉGAL	HORS LE CADRE LÉGAL
Le salaire journalier en dinar des ouvriers du bâtiment (assistant technicien) système des 48 h / semaine.	17-20 D	25-30 D
Le salaire journalier en dinar d'un maçon (technicien) système des 48 h / semaine	35-40 D	50-60 D

\*Source : la question directe adressée aux interviewés par l'auteur.

Les indicateurs de l'Institut national des statistiques ne sont pas suffisants pour déterminer l'appartenance de classe de cette catégorie de travailleurs<sup>13</sup>, car l'indicateur de la pauvreté matérielle<sup>14</sup> minimum est de 2.8 dinars/jour. L'indicateur le plus élevé est de 4.7 dinars/jour. En comparant ces indicateurs avec les chiffres du tableau ci-dessus, on constate que cette catégorie est très loin de la pauvreté. De même, les indicateurs de la pauvreté administrative<sup>15</sup> fixés par le ministère des Affaires sociales ne sont pas applicables ici<sup>16</sup> (nous en verrons l'impact plus tard dans les effets de la pandémie sur cette catégorie socioprofessionnelle). La plupart des études sociales insistent sur la disponibilité des données concernant les catégories pauvres et leur mode de vie, alors que les études sur les autres classes sont inexistantes. De même, les frontières séparant la classe pauvre, et la classe moyenne surtout, restent imbriquées et floues. Mais en se basant sur une étude de Radhouane Filali et Anis Bouabid<sup>17</sup>, on peut déduire que cette catégorie appartient à « la classe moyenne inférieure ».

<sup>12</sup>Article de journal «la presse» nommé «Le gouvernement décide d'augmenter le SMIG de 6.5%». lien : <https://lapresse.tn/5329/le-gouvernement-decide-daugmenter-le-smig-de-65/>. Publié le 01/05/19. Consulté le 12/05/2020.

<sup>13</sup>Est-ce qu'elle fait partie de la classe pauvre, moyenne inférieure, moyenne supérieure... ?

<sup>14</sup>La pauvreté matérielle : c'est une classification qui obéit à des critères /normes /indicateurs fixés par des institutions spécialisées comme l'Institut national des statistiques...

<sup>15</sup>La pauvreté administrative : classification obéissant aux normes ou conditions au préalable par le ministère des Affaires sociales.

<sup>16</sup>Azzam MAHJOUR, Pandémie COVID 19 en Tunisie, pages 11-13.

<sup>17</sup>Radhouane FILALI, Anis BOUABID, PROFILS ET DÉTERMINANTS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA CLASSE MOYENNE EN TUNISIE, Région et Développement n° 44-2016, lien de l'article : [https://regionetdeveloppement.univ-tln.fr/wp-content/uploads/5\\_Filali\\_Bouabid.pdf](https://regionetdeveloppement.univ-tln.fr/wp-content/uploads/5_Filali_Bouabid.pdf).

Cette classe est considérée comme une classe fragile, sous la menace conjuguée et directe de la pauvreté et du chômage, surtout à la suite des crises économiques telle que la pandémie<sup>18</sup>. Dans cette partie, nous avons déterminé la catégorie socioprofessionnelle-cible et son positionnement géographique, et nous avons présenté une lecture du mode de vie des membres de cette catégorie, enfin, nous avons essayé de circonscrire les ouvriers du bâtiment à l'intérieur d'une classe sociale déterminée pour mieux comprendre leur environnement.



<sup>18</sup> Azzam MAHJOUR, Pandémie COVID 19 en Tunisie, page [?]

## *2- Effets de la pandémie et du confinement sur les ouvriers du bâtiment*



## 2-1 Les ouvriers du bâtiment avant le confinement

« Si tu sens de l'aversion pour le goût du repas médiocre et les chaussettes qui collent et les vêtements sales, c'est que tu dois avoir une idée sur ce qui est bon et que tu dois te rappeler qu'à une certaine époque les choses étaient différentes »<sup>19</sup>. George Orwell.

Cela nous rappelle les protestations de certains « privilégiés » contre le retard mis par l'Etat à déclarer le confinement (bien que l'annonce soit précoce selon l'OMS qui l'a quand même saluée), mais ce n'était pas le cas des ouvriers comme on va le voir ci-après.

Nous abordons cette situation psychologique et morale des ouvriers du bâtiment depuis le début de la circulation de l'information sur la découverte d'un virus en Chine jusqu'à la date de proclamation du confinement sanitaire général en Tunisie. Nous avons, à cet effet, effectué de nombreux entretiens avec les travailleurs dans le secteur.

*« Nous en avons entendu parler comme tout le monde en hiver, mais nous ne lui avons pas accordé de l'importance. Ensuite, lorsque les histoires racontées sur le virus ont commencé à se multiplier, nous avons commencé à nous inquiéter un peu, comme le reste du monde, surtout quand j'ai vu qu'ils commençaient à parler de confinement à la télé et sur facebook et que la campagne « chid darek » (reste chez toi) a commencé. Vous croyez que c'est facile de garder la maison comme ça ? Nous avons tout de suite flairé que ça allait tomber sur nos têtes. Ce genre de catastrophes, le pauvre seul en paye le prix. Mais c'est dieu qui l'a voulu ainsi. Va encore ! Vous pensez que nous avons craint l'arrêt du boulot ? Ecoutez, dans ce genre de boulot n'est pas un vrai travail. Mais même quand tu l'acceptes, tu n'as pas tes droits et tu es arnaqué, et c'est normal, voyez-vous ! le blabla des télévisions on n'en a cure ; depuis quand se soucie-t-on de nous et depuis quand ils disent la vérité ? Ils ne font que mentir et si tu prête l'oreille à ce qu'ils racontent, tu es perdu. Pour la faire courte, ils ne se préoccupent que de leurs propres intérêts et de leurs semblables. Tu crois qu'ils se soucient du pauvre ? ».*

*Abdelbasset, 43 ans, Séliana*

Le témoignage de Abdelbasset peut paraître étrange et impulsif ; nous y relevons cependant trois aveux implicites : l'indifférence, l'injustice et le sentiment d'une menace. Et comme le conseillent Deleuze et Nietzsche<sup>20</sup> en matière d'analyse psychologique, nous éviterons le rôle paternaliste et nous nous contenterons de ce que nous avons relevé dans le témoignage, loin de toute posture hautaine d'hégémonie.

<sup>19</sup> Dans l'article de Tesnime Fhid dans la revue « Noun post », titré « Quand je choisis », George Orwell, « Debout au bord de la misère à Paris et London », en date du 29 septembre 2017, lien de l'article : <https://www.noonpost.com/content/20060>.

<sup>20</sup> Gilles Deleuze et la psychanalyse, <http://psy-enfant.fr/gilles-deleuze-et-la-psychanalyse/>, consulté le 17/05/20.

## ■ *L'injustice*

Ces ouvriers vivent dans une peur continue due aux conditions de travail dépourvues des moyens de protection les plus élémentaires. Mais ils finissent, avec le temps, par cohabiter avec cette peur qui devient à la longue un mode de vie. On le détecte à travers l'expression « Nous avons tout de suite flairé que ça allait tomber sur nos têtes. Ce genre de catastrophes, le pauvre seul en paye le prix. » Il y a aussi chez eux une sorte de soumission au destin (fatalisme), renforcée par la foi et le sentiment religieux dont ils s'arment pour affronter le danger de « l'Autre ». D'autre part, on constate chez cette catégorie socioprofessionnelle un sentiment latent de soumission à l'hégémonie qui s'explique par son exclusion du paysage général et de la participation à la fabrication de l'opinion publique, comme c'est le cas de tous les marginalisés. Cela engendre chez elle un sentiment d'indifférence.

## ■ *L'indifférence*

Partant du retrait forcé du paysage général, au début puis volontaire ensuite, les individus de cette partie du prolétariat recourent à la fabrication du récit, avec leur propre description et leurs mots spécifiques, de leur vie quotidienne, en dehors du commun médiatique et le pouvoir qu'il représente ; c'est ce que Bourdieu<sup>21</sup> nomme « la classe chosifiée », en référence aux paysans croulant sous la domination et qui recourent à la création d'un capital culturel collectif n'ayant rien à voir avec celui dominant qui les avait exclus. Cela peut s'expliquer également par l'absence de résonance entre le discours officiel et les indifférents. A partir de là, on peut vérifier et comprendre leur non reconnaissance de l'autorité de l'Etat tant que la politique d'hégémonie, d'ignorance et d'exclusion continue<sup>22</sup>.

## ■ *Le sentiment d'une menace existentielle*

L'injustice et l'indifférence ne sont que la conséquence directe du sentiment de menace existentielle et l'incapacité de s'y opposer (l'injustice) ; à partir de là le passage à l'acceptation de la réalité dans une première étape, puis à son ignorance dans une deuxième étape (l'indifférence). Le travail dans ces conditions devient un simple rôle dans l'activité sociale ou un métier dans le cadre du cycle économique<sup>23</sup>, voire une représentation existentielle et relationnelle de la vie. Il ne s'agit pas d'un choix aux yeux des membres de cette classe en général, mais d'une nécessité existentielle urgente qui garantit la survie dans le cadre légitime ou légal. Aussi, toute menace d'arrêt du travail est considérée comme une menace d'arrêt de la vie.

<sup>21</sup> Rosende Remuinan, Simon, Lecture de la «théorie de la pratique» de Pierre Bourdieu, lien : [https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/6676/4/TFE\\_Rosende%20Simon.pdf](https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/6676/4/TFE_Rosende%20Simon.pdf), Consulté le 17/05/2020.

<sup>22</sup> Sofiane Jaballah, un papier sur les mouvements de contestation de 2018, le droit à l'eau, le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux.

<sup>23</sup> La même source, numéro 18.

C'est ainsi que se caractérisent le sentiment des ouvriers du bâtiment et celui des gens de leur classe, dans le cadre du paradigme marxiste de la classe du prolétariat dans la société. Le présent s'impose comme la seule vérité qui mérite réflexion, et le présent à ce moment-là (avant le confinement) est en réalité leur présent perpétuel. Un travail routinier pour payer leurs dettes et garantir la survie. Cependant, personne n'ignore que leur présent est marqué par l'inquiétude et l'appréhension vis-à-vis du futur, après l'indigestion des mises en garde et l'hystérie de la peur vécus par le pays entier. C'est la raison pour laquelle la majorité des gens ont continué à travailler jusqu'au dernier jour avant la décision de confinement, dans le but de se préparer à un futur qui présage du pire. C'est ce que nous allons voir dans le paragraphe suivant.

## *2-2 Les ouvriers du bâtiment en (période de) confinement*

Après avoir passé en revue la situation de la catégorie concernée par cette étude avant l'annonce du confinement sanitaire à travers les témoignages dont les auteurs assurent avoir continué à travailler jusqu'au 22 mars 2020, nous allons trouver dans le témoignage suivant un résumé du vécu de l'interviewé et de ses collègues depuis l'annonce du confinement :

*« Quand nous avons appris pour le confinement et que les téléphones ont commencé à sonner sans s'arrêter pour faire circuler l'information qu'il n'y a plus de travail, je me suis immédiatement préparé pour rentrer chez moi le lendemain avant que le transport ne soit arrêté, alors que certains de mes amis sont restés attendre leur paie. C'était par coïncidence la fin du mois, et personne ne pouvait prévoir. Ils travaillent chez (Ch. A) qui ne les a pas payés à ce moment là, il ne l'a fait que ces derniers jours (la deuxième semaine du mois de mai 2020), Quant à la prime de l'année dernière, elle n'a pas encore été versée. Ils se sont trouvés coincés là-bas ; certains resquillaient dans un camion de légumes, blottis entre les cageots, d'autres rentraient à la manière dangereuse et risquée des « harraga » (migrants clandestins vers l'Europe). Les prix du transport variaient entre 50 et 100 dinars, c'est-à-dire que non seulement c'est le chômage, mais qu'il faut payer en plus un montant équivalent à celui de deux ou trois jours de travail pour pouvoir rentrer. Je suis arrivé à la maison, j'ai trouvé tout le monde désemparé au sujet des aides annoncées. Nous (les ouvriers du bâtiment), tout bonnement, n'y avons pas droit, n'étant pas inscrits, ni n'avons le droit à un carnet de soin, ni blanc ni jaune. En plus, même si on nous avait proposé de l'aide, nous ne l'aurions pas acceptée. Je n'ai pas pu rester à la maison, à cause des va-et-vient continus et du bruit. En plus je m'ennuie et m'étouffe. Je sors tous les jours avec les copains, il n'y a ni confinement ni rien dans le quartier. Nous vivons normalement. Nous sommes là, à attendre la délivrance de dieu ».*

*Néji, 28 ans, le Kef*

De nos entretiens, on a identifié immédiatement conséquences suivantes :

La crise du transport : vu le mode de vie de la catégorie étudiée et le positionnement géographique de ses membres, le décret gouvernemental interdisant les déplacements durant la période de confinement s'est transformé en ce qui ressemble à une « grande incarcération »<sup>24</sup> . Ces ouvriers sont loin de leurs familles et parents dans des villes étrangères, avec en plus la domination de la peur sur tous comme le dit Epictète. Ils ne peuvent pas rester sur les lieux de travail dans les conditions difficiles de logement sur les chantiers. C'est ce qui les a poussés à des opérations de « harga » (migration clandestine) intérieure qui s'est beaucoup répandue au sein des différentes classes sociales les premiers jours de ce confinement impromptu. Il ne faut pas non plus oublier la crise des travailleurs tunisiens en Libye où les travaux de construction (le bâtiment) attirent beaucoup de Tunisiens. Ceux parmi eux qui voulaient rentrer chez eux en Tunisie ont été bloqués dans la partie libyenne du portail de la douane frontalière. Ils sont restés des jours-là à attendre avant que, excédés, ils ne forcent les barrières. Ainsi, la décision de confinement soudain a-t-elle lésé de nombreux tunisiens après les avoir spoliés d'un droit constitutionnel (la liberté de se déplacer) sous prétexte de pandémie. Les premiers à être lésés par cette décision sont bien évidemment et bien souvent les ouvriers « nomades »<sup>25</sup> .

La crise du système salarial : c'est comme si nous parlions de la « sphère publique » de Habermas, mais d'une autre façon. En effet, ces ouvriers sont pris en tenaille entre les hommes d'affaire, leurs clients parmi les entrepreneurs et les intermédiaires d'un côté, et l'Etat et ses procédures de l'autre. Depuis que l'Etat, à travers son président, a brandi ses menaces envers quiconque parmi les hommes d'affaire ne le soutiendrait pas, ceux-ci ont commencé à se liguier et se barricader. Il semblerait que l'initiative prise par la société citée plus haut de bloquer les salaires du mois de mars s'inscrit dans cette stratégie patronale. La situation était confuse à l'époque et la vision n'était pas claire. L'administration de la société citée a entrepris, selon le témoignage de l'interviewé, de présenter l'image de « l'homme prudent »<sup>26</sup> . Cela se traduit par la cessation de paiement des salaires (le blocage des salaires) pour économiser les liquidités en prévision du développement imprévisible de la situation, abandonnant ses ouvriers et son personnel en proie aux difficultés, démunis face à la pandémie. Belle illustration s'il en est du dicton : « le capital est lâche ».

<sup>24</sup> La grande incarcération : une expression utilisée par Michel Foucault pour décrire les mesures européennes pour déterminer le nombre de malades et de fous à l'époque classique.

<sup>25</sup> Voir article dans la revue française l'Express, , publié le 15/06/2006 [https://www.lexpress.fr/region/la-dr-ocirc-le-de-vie-des-ouvriers-nomades\\_481479.html](https://www.lexpress.fr/region/la-dr-ocirc-le-de-vie-des-ouvriers-nomades_481479.html).

<sup>26</sup> Adam Smith est considéré comme le fondateur de la science politique moderne. La prudence est l'une des qualités les plus importantes des leaders des affaires modernes.



Crise dans l'acheminement (distribution) des aides aux ayants-droit : les mesures prises par l'Etat tunisien sont à l'origine des difficultés énormes rencontrées par cette catégorie socioprofessionnelle que nous avons classée parmi « la classe moyenne inférieure ». Ce qui la rend fragile et la rend sujette à la pauvreté et au chômage. Cette situation s'appelle « menace de fragilité extérieure », étant donné que sa cause est conjoncturelle, la pandémie<sup>27</sup>. Le gouvernement a promis de venir en aide aux sinistrés, mais cette promesse a rencontré beaucoup d'obstacles dont on peut citer :

1. La première catégorie concernée par les aides, « la catégorie pauvre administrativement » appelée aussi démunie selon l'expression officielle. Ce sont les familles enregistrées sur les listes du ministère des Affaires sociales. Listes dont beaucoup d'activistes ont en vain demandé l'actualisation et la numérisation<sup>28</sup>. Cette catégorie est aussi appelée « les détenteurs des cartes de soins gratuits (AMG 1) », celles que l'interviewé désigne de « carnet blanc ». L'obtention de cette carte requiert du postulant, depuis l'époque révolue, le recours à des flagorneries auprès des « omda » d'une part, et rencontre, d'autre part, une bureaucratie haïssable dont les procédures exigent entre autre « une attestation de pauvreté » dont l'obtention demande parfois le paiement d'un pot de vin ou un « piston » [l'intervention de quelqu'un de bien placé dans l'administration]. Nombreux sont ceux qui pour cette raison renoncent à s'enregistrer afin de préserver leur dignité et éviter l'humiliation.

2. La deuxième est la catégorie « fragile ou menacée par la pauvreté ». Le gouvernement exige que les bénéficiaires soient parmi les détenteurs de cartes de soins au tarif bas (AMG 2) ou du « carnet jaune », c'est-à-dire qui ne sont affiliés à aucun autre régime de protection sanitaire (CNRPS, CNSS, AMG1), et d'autres conditions comme celle-ci : le revenu du chef de famille ne doit pas dépasser deux fois le SMIG, une famille constituée de cinq individus maximum, soit 806 dinars pour cinq personnes.

Ces conditions sont absurdes. Le montant maximum est ici chimérique et n'a aucun rapport avec la réalité, sans parler des nombreuses exceptions qui privent beaucoup de gens de bénéficier de ces aides. Afin de rapprocher l'image, supposons le cas d'un ouvrier qui a travaillé pendant toute l'année 2019 dans une entreprise sous le régime de la loi 72, puis son contrat d'embauche venant à son terme, il s'est converti au début 2020 au travail non qualifié dans un chantier, « mramma », comme solution provisoire dans sa lutte quotidienne pour la survie. Sa conversion a coïncidé avec l'apparition de la pandémie. Est-il logique que son affiliation à la CNRPS le prive de son droit aux aides ? C'est le cas de la majorité de ces ouvriers « khaddemet lihzem » [manœuvre], le premier noyau des ouvriers du bâtiment qui tantôt travaillent dans une usine et tantôt dans un café ou un atelier et dans les chantiers chaque fois qu'ils ne trouvent pas de travail ailleurs.

<sup>35</sup> Azzam Mahjoub, « les inégalités, les vulnérabilités à la pauvreté et au chômage », Cahiers FTDES, page 17.

<sup>28</sup> Le ministère des Affaires sociales s'est engagé plus d'une fois à actualiser le registre, mais cela n'a jamais été fait jusqu'à présent.  
Lien : [http://www.social.gov.tn/index.php?id=7&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=5524&cHash=ccd06dce4109136108286559c1b9a5ec](http://www.social.gov.tn/index.php?id=7&tx_ttnews[tt_news]=5524&cHash=ccd06dce4109136108286559c1b9a5ec)

Quant aux personnes enregistrées sur les registres de l'Etat, à cause de la mauvaise gestion de l'administration et l'absence de préparation préalable ayant provoqué l'apparition de « colonnes de la misère et de carnivals de mendicité sociale »<sup>29</sup>, l'Etat les a privés de leurs droits constitutionnels (droit au travail et droit au déplacement) en invoquant la corona, par procuration d'une classe aisée bénéficiant de nombreux privilèges : le privilège du gîte, le travail à distance, le salaire stable... privilèges qui ont aveuglé cette classe et le pouvoir. Cette politique est une illustration de la reproduction de la domination, selon la définition de Bourdieu, domination d'en haut, sociale, qui risque d'approfondir la domination de classe et les inégalités entre les catégories sociales et entre les régions, dans le contexte d'une crise économique qui menace le pays, crise inédite depuis l'indépendance, selon le FMI et les experts tunisiens<sup>30</sup>.

- Non respect des règles de confinement sanitaire : « garder la maison, je n'ai pas pu le faire... », c'est la réponse de la majorité des interviewés. L'idée même n'en est pas acceptée et pas question d'en discuter. Selon le recensement national de 2014<sup>31</sup>, 27.6% des logements se composent de moins de deux pièces, et 53.8% des habitations dans les zones non municipales sont des « dar / houch arbi » [des maisons traditionnelles], genre d'habitation qui représente le quart des habitations dans le pays. Ce qui signifie un regroupement de 4 à 5 individus par « dar arbi ». C'est ce que Néji a exprimé par « je m'ennuie, j'étouffe », et inutile de parler de distanciation sociale, « l'immunité de l'homme contre le contact social est faible, car la réalisation de soi chez la majorité d'entre eux passe par la reconnaissance de l'autre »<sup>32</sup>.

Nous avons abordé dans ce qui précède la situation de la catégorie socioprofessionnelle « ouvriers du bâtiment », avant et pendant la pandémie, et l'impact des mesures gouvernementales sur elle et leurs effets sur l'aggravation de sa crise. En plus des privilèges que nous avons évoqués et dont cette catégorie est exclue, le discours sur le salut de la pandémie est lui aussi un privilège comparé à la survie. La moyenne nationale de contagion a atteint dans les cas extrêmes 7 pour 100.000<sup>33</sup>, ce qui rend toute comparaison entre « le besoin de sécurité sanitaire » et « le besoin de survie » un genre de confort, selon la pyramide de « Maslow »<sup>34</sup>.

<sup>29</sup> Titre d'un article de Khalifa Chouchene dans le journal tunisien « As-Sabah », publié à la date du 11 avril 2020.

<sup>30</sup> Hakim Ben Hammouda, entretien avec journal 'le point' en 06/05/2020. Lien : [https://www.lepoint.fr/afrique/tunisie-la-pire-recession-depuis-l-independance-06-05-2020-2374385\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/tunisie-la-pire-recession-depuis-l-independance-06-05-2020-2374385_3826.php)

<sup>31</sup> RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014, lien : <http://www.ins.tn/sites/default/files/RGPH-national-logement%CC%81nage-site6.pdf>

<sup>32</sup> Expression du romancier tunisien et directeur de la maison du roman, Kamel Riahi, dans un article publié dans la revue culturelle roman, en date du 16 avril 2020, lien : <https://rommanmag.com/view/posts/postDetails?id=5680>

<sup>33</sup> Selon la déclaration du ministre de la Santé à l'Agence Tunis-Afrique d'information, en date du 12 avril 2020, lien : <https://www.tap.info.tn/fr/Portail-R%C3%A9gions/12557254-tataouine-covid19>

<sup>34</sup> Il a classé les « besoins humains » de manière ascendante, en classant les besoins physiologiques, dont la survie, à la base de la pyramide.

## 2-3 Les ouvriers du bâtiment étrangers (originaires de l'Afrique subsaharienne)

« Que jamais l'instrument ne domine l'homme. Que cesse à jamais l'asservissement de l'homme par l'homme. C'est-à-dire de moi par un autre. Qu'il me soit permis de découvrir et de vouloir l'homme, où qu'il se trouve ». C'est ce qu'a écrit Frantz Fanon dans son livre *Peau noire masque blanc*, où il appelle à lutter contre l'esclavage et l'asservissement, comme il appelle à la solidarité entre les Africains. Le salut, selon ses dires ne peut être que collectif. Vu qu'ils représentent un pourcentage important de cette catégorie, nous consacrons cette partie aux ouvriers du bâtiment étrangers dans le pays. Après coordination et contact, ci-après le témoignage de l'un d'entre eux <sup>35</sup> .

*« Nous ne travaillons pas en ce moment. Ma femme travaillait jusque là comme femme de ménage et moi dans un chantier de bâtiment. J'ai une fille et je vis actuellement grâce aux aides d'une association caritative. Nous avons emménagé avec deux autres familles dans la maison d'une quatrième famille amie, parce que nous n'avons plus suffisamment d'argent pour payer le loyer. La situation avant le confinement était acceptable relativement, nous n'avons pas senti une différence de traitement entre nous et les Tunisiens. Je ne crois pas que la situation va beaucoup changer, car les moyens de protection élémentaire dans ce secteur n'existent pas, alors comment imaginer que l'on puisse travailler en portant des bavettes ? Il reste quand même l'espoir de déménager bientôt, car la situation va devenir très vite difficile avec l'arrivée de l'été et le grand nombre d'individus dans la maison ».*

*Cheikh Timoko, 29 ans, Côte d'Ivoire.*

La période de confinement, surtout à l'apogée de la pandémie, s'est distinguée par une solidarité et une entraide sociales citoyennes efficaces à tous les niveaux. Ce qui a contribué à en diminuer l'intensité relativement. C'est la solution idéale pour lutter contre l'épidémie selon l'historien Yuval Noah Harari<sup>36</sup> et le théoricien Jacques Attali<sup>37</sup>. Mais cette fraction des ouvriers du bâtiment, les immigrés, ne peut pas être classée et traitée dans la même catégorie des ouvriers locaux, car sa condition est pire. Ils sont classés, ici, dans la classe pauvre et menacée de pauvreté aigüe, contrairement aux locaux. Mais ceux-ci ont leur part d'exclusion et de marginalisation<sup>38</sup>. Selon l'approche psychologique de Frantz Fanon, les Africains souffrent du mépris pour eux-mêmes en raison de l'idée d'infériorité dont le colonialisme les a convaincus. Cela a créé en eux un sentiment d'aliénation à cause de leur souci permanent de devenir des maîtres ne serait-ce que dans leur imagination ; ce qui, plus tard, affaiblira l'esprit de solidarité entre eux.

Fanon donne l'exemple des noirs américains et leur mépris pour les noirs africains en raison de la perte des liens avec leurs racines sous l'effet de la politique de leurs maîtres blancs<sup>39</sup> .

<sup>35</sup> Contrairement à mes présuppositions du témoignage de l'interviewé « Timoko », celui-ci nie toute discrimination raciale à l'intérieur du chantier de bâtiment et la confirme à l'extérieur, dans la vie quotidienne.

<sup>36</sup> Un article qu'il a publié sur le site de la revue Financial Times, en date du 20 mars 2020, lien : [https://www.ft.com/content/19d90308-6858-11ea-a3c91fe6fedcca75?sharetype=blocked&fbclid=IwAR1ehf7faF4TkfOaOtlvZKCqr33XotZwLGBJZNn6MRuscQzRc7\\_Foa9\\_3Lo](https://www.ft.com/content/19d90308-6858-11ea-a3c91fe6fedcca75?sharetype=blocked&fbclid=IwAR1ehf7faF4TkfOaOtlvZKCqr33XotZwLGBJZNn6MRuscQzRc7_Foa9_3Lo)

<sup>37</sup> Un article qu'il a publié sur le site « espace manager », à la date du 04 avril 2020, lien : <https://www.espacemanager.com/predictions-de-jacques-attali-face-au-coronavirus.html>

<sup>38</sup> Tunisie, des migrants subsahariens toujours exclus du rêve démocratique, Vincent Geisser. Lien : <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2019-3-page-3.htm>.

<sup>39</sup> Frantz Fanon, livre *Peau noire masque blanc*, Alfarabio, éditions Anib 2004, traduction Khalil Ahmed Khalil.

Toutefois, le Cheikh Timoutou affirme qu'il reçoit un salaire égal au salaire de ses collègues tunisiens, et il nie tout sentiment de racisme à l'intérieur du chantier, alors qu'il le confirme à l'extérieur, dans la vie quotidienne. Cela s'explique par la fusion des ouvriers de ce secteur professionnel pour constituer un capital social visant à créer la solidarité, parce qu'ils partagent le même front social (le travail dans le domaine du bâtiment particulièrement et les métiers pénibles en général) ; cela contribue à créer une relative aisance dans le travail pénible grâce à cette solidarité professionnelle. La preuve, c'est que tout cela se termine dès que le travail est fini. Les ouvriers, alors, fusionnent de nouveau dans leur système sociétal et culturel et renouent avec les pratiques d'ostracisme envers les marginalisés étrangers, comme l'a bien expliqué Fanon. L'objectif de cette partie était d'insister sur le partage des immigrés étrangers du même destin avec les locaux, et d'indiquer l'effet multiple de la pandémie sur eux, en raison de l'aliénation économique qu'ils vivent, et de l'étrangeté spatiale et sociologique<sup>40</sup>, dans l'espoir de consacrer à cette question une matière à part entière à l'avenir.

<sup>40</sup> « La proximité et la distance émotionnelle ne sont plus liées à la distance spatiale, ce qui veut dire que notre voisin peut être pour nous un parfait étranger, alors qu'une personne située à l'autre bout du monde peut être notre partenaire le plus intime ». Hartmut Rosa, *Aliénation et Accélération\_ vers une théorie critique de la modernité tardive*, La découverte/Poche, Paris.

## *Conclusion*

**L**a crise dans le pays demeurera une crise sociale et économique pure. En effet, malgré les différentes législations existantes, le défi de mettre en œuvre les orientations des agendas des organisations sociales, gouvernementales et associatives dans la réalité est un défi qui reste d'actualité tant que la volonté politique sérieuse pour le réaliser n'existe pas.

Malgré les menaces sanitaires dangereuses du virus, il n'a pas moins contribué à provoquer une vraie secousse chez les élites politiques, pour qu'elles prennent en considération à l'avenir la situation des marginalisés tout en mettant à nu l'incapacité du dispositif social à intégrer tout le monde. Les chiffres officiels du gouvernement tunisien et toutes les données et études au niveau mondial concernant les conséquences économiques de la pandémie montrent que le nombre des marginalisés doublera les prochains jours, et les inégalités sociales et économiques entre les classes et les régions vont aller en s'aggravant.

L'improvisation et l'arbitraire dans les mesures prises ont poussé la classe moyenne inférieure à son extrême limite ; elle a probablement pris la place de la classe pauvre, qui à son tour s'approche de plus en plus de la classe la plus pauvre. Ainsi on voit que la classe pauvre a tendance à s'élargir et la classe moyenne à rétrécir. La révision des instruments du gouvernement et des appareils de l'Etat devient impérative pour sauvegarder la paix sociale.

Au niveau organisationnel, il faut structurer le secteur et contrôler les employeurs en réactivant le Code du travail et en intensifiant le contrôle des inspections du travail afin d'en finir avec les instruments de l'emploi fragile et précaire, et garantir les droits des employés. La situation des ouvriers du bâtiment est représentative de tous les secteurs similaires qui se basent sur l'exploitation de la main d'œuvre en dehors des cadres légaux. On peut citer les ouvriers du secteur agricole et les ouvriers du secteur industriel. Cela suppose la redynamisation et l'intensification du rôle syndical dans l'encadrement et la défense des intérêts de ces catégories sciemment oubliées. Sans oublier le rôle des médias pour éclairer l'opinion et orienter les regards sur leur cause.



Business & Human Rights  
Resource Centre



المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

Pour toute information complémentaire sur le rapport , contacter [contact@ftdes.net](mailto:contact@ftdes.net)

Cette traduction a pu être possible grâce au soutien de Business an Human Rights Resource Centre